

## MASTER 2 SCIENCE POLITIQUE, PARCOURS GOUVERNANCE MUTUALISTE

DOMAINE(S) :

**DROIT - ECONOMIE - GESTION**

MENTION	Science politique
DISCIPLINE(S)	Science Politique Droit Privé
DURÉE DES ÉTUDES	2 semestres
NIVEAU DE RECRUTEMENT	Bac + 4
COMPOSANTE(S)	Faculté de droit et de science politique (DSP)
SITE(S) D'ENSEIGNEMENT	Guyancourt (Saint-Quentin-en-Yvelines)
FORMATION DIPLÔMANTE	✓
FORMATION CONTINUE	✓
LANGUE(S) D'ENSEIGNEMENT	Français, Anglais

La formation est principalement destinée aux publics de la formation continue.

S'il existe des formations à l'économie sociale, les mutuelles expriment aujourd'hui le besoin de formations diplômantes pour leurs élus et leurs cadres. La création d'un master de gouvernance mutualiste accompagne cette évolution rapide du secteur d'activité (entreprises mutualistes, mutuelles santé, mutuelles d'assurance, coopératives, associations, institut de prévoyance). Elle s'adresse en priorité aux cadres salariés et aux administrateurs élus des mutuelles et de l'économie sociale.

**Ce Master professionnel aborde le thème de la gouvernance, principalement sous ses aspects juridiques, économiques, stratégiques, réglementaires, éthiques, et communicationnels.** Il s'agit d'une transposition académique des besoins de formation professionnelle, diplômante et qualifiante, tels que manifestés par les mutuelles dans le cadre de solvabilité 2 et de la montée en compétence collective et individuelle des dirigeants.

**Les objectifs :**

**Connaissances scientifiques:** compréhension de l'évolution de l'environnement économique et social de la mutualité, son cadre juridique, les dispositifs réglementaires, les politiques de communication, la gestion des ressources humaines, les modèles et les stratégies de développement

**Compétences professionnelles :** « professionnalisation » et responsabilités des élus et dirigeants des organisations mutualistes et de l'économie sociale.

L'élu et le dirigeant doivent intégrer la spécificité des entreprises de l'économie sociale tant dans le mode de gouvernance que dans la philosophie d'action pour développer, piloter et gérer l'activité. L'élu et le dirigeant agissent dans le domaine économique et financier pour assurer la gestion de l'activité, se réfèrent au droit pour décliner les règles de fonctionnement et de gestion, formalisent les stratégies de développement et de communication pour la croissance de l'entreprise et pilotent les stratégies RH.

L'objectif professionnel de la formation consiste à qualifier les administrateurs élus et les cadres des organisations mutualistes au regard de ce qu'exigent aujourd'hui les règles édictées par le droit de l'Union européenne (Directive solvabilité 2) et des exigences corrélatives de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) quant à la formation des cadres dirigeants de l'économie sociale et solidaire.

**Le contenu:**

**- l'environnement économique et social de la mutualité**

- Les dimensions historiques et politiques de la mutualité
- Les spécificités de la gouvernance mutualiste
- Les modèles sociaux dans un contexte macroéconomique mondialisé
- Les formes de protection sociale et le marché de l'assurance
- Les spécificités de l'économie sociale et solidaire
- La construction des groupes mutualistes

**- le cadre juridique de l'activité mutualiste**

- La mutualité : une autre approche de l'économie
- L'Europe : une oeuvre de régulation du marché global de l'assurance
- Le modèle social français : un espace de développement pour les mutuelles en constante évolution
- La mutuelle : une autre conception de l'entreprise et de son activité
- Les produits d'assurance proposés par la Mutualité : des règles strictes à respecter
- L'élu mutualiste : un acteur central suffisamment protégé par le droit ?
- Les responsabilités des élus

**- Les états financiers et les dispositifs réglementaires**

- Le cadre réglementaire de la solvabilité
- Les tableaux de bord et les indicateurs de suivi
- Le bilan et le compte de résultat
- Les provisions techniques et les garanties d'assurance
- La fiscalité et les placements
- Les processus de décision, de supervision et de contrôle
- L'ORSA

**- Les politiques de communication**

- Les fondements de la communication
- Les formes de communication
- La maîtrise des paramètres interactionnels
- La conception d'une politique de communication
- Le plan de communication
- Les baromètres d'opinion
- Les politiques d'image

**- La gestion des ressources humaines**

- Le cadre de la GRH

- Les politiques RH
- Le dialogue social
- L'implication mutualiste
- Les responsabilités des mutuelles et des administrateurs
- Le savoir être
- La conduite du changement
- **Les stratégies de développement**
- L'offre mutualiste
- Les besoins et les offres en assurance et prévoyance
- L'espace européen de la mutualité
- Les stratégies des opérateurs d'assurance des personnes en termes de développement et de croissance
- Les stratégies de regroupement
- Les impacts de Solvability 2
- Le e-développement des mutuelles et les réponses aux défis du Big Data

## Spécificités de la formation

---

La formation sous la forme de six modules de cours et d'un module méthodologique de préparation au mémoire, se déroule au moyen d'une innovation pédagogique : utilisation d'une plateforme numérique (e-campus) combinée à des séances de cours en présentiel.

Le e-learning

Chaque module sur la plateforme e-campus de l'UVSQ comprend :

- Un support de formation.
- Des exercices.

Chaque stagiaire bénéficie d'un tutorat individualisé assuré par l'équipe enseignante lui permettant d'accéder aux ressources pédagogiques et de réaliser les exercices demandés.

Le présentiel

Chaque module donne lieu à des séances de regroupement, sessions de formation de 20 h, organisées une fois par mois sur deux jours. L'objectif de ces sessions est de finaliser l'acquisition de connaissances et de compétences professionnelles par un rapprochement entre théorie et pratique.

Cette pédagogie innovante repose sur trois principes :

- l'acquisition de connaissances par un travail personnel de l'étudiant
- la validation des connaissances acquises par des séances d'animation
- l'organisation d'un tutorat individuel d'accompagnement pédagogique

Cette articulation pédagogique permet d'associer les objectifs d'acquisition de connaissances et de savoir faire, dans un cadre universitaire et un cadre professionnel.

- Les connaissances acquises sont validées par la réalisation d'exercices associés à chaque module
- La réalisation d'un mémoire professionnel, permet de restituer les connaissances professionnelles acquises dans un cadre universitaire

## Compétences développées

---

Les administrateurs et les cadres de mutuelles sont évalués en fonction de leurs connaissances des questions juridiques, économiques, financières, communicationnelles et stratégiques de l'évolution des mutuelles. La formation fonctionne à la fois comme l'acquisition de pré-requis à la fonction d'administrateur et de perfectionnement en relation avec l'exécution d'un mandat. L'administrateur engage sa responsabilité lors des décisions et des votes des conseils d'administration et des assemblées générales. Il reçoit délégation du

conseil d'administration pour mener à bien des missions de formation, de représentation et de direction. Les décisions des conseils d'administrations sont contrôlées par l'autorité de contrôle à la fois sur le fonds et la forme.

La loi de Juillet 2013 qui régit le code des assurances apporte une évolution significative. Tout administrateur de mutuelle occupant un poste de direction doit pouvoir justifier d'une formation en rapport avec l'exercice de son mandat. (Loi de juillet 2013, évolution du code des assurances et de la loi bancaire). Si l'élection légitime l'administrateur, il doit pouvoir justifier auprès de l'autorité de contrôle de compétences acquises. Le diplôme qualifie les candidats en termes de connaissances juridiques et économiques. Les modules de formation, à distance et en présentiel conduisent à développer les connaissances des administrateurs en référence à leur activité professionnelle et leurs responsabilités

#### **En termes de savoir-faire**

Le savoir-faire conféré par la formation est l'aptitude au raisonnement et à l'argumentation dans les domaines variés que sont le droit, la gestion, les ressources humaines, la communication. La formation développe aussi la capacité à actualiser ses connaissances par le recours aux banques de données et l'utilisation de ressources multimédia. La formation permet le développement d'aptitudes rédactionnelles (mémoire de recherche, rapport d'activité, exercices de synthèse). La formation valorise la prise de distance et la conceptualisation, elle développe la capacité analytique en utilisant des références

#### **En termes de savoir être**

La formation repose sur des travaux individuels et collectifs qui contribuent à développer le sens de l'écoute active. Les candidats provenant de structures et d'horizons différents apprennent à mettre en commun des questions et des solutions lors de séances de travail en groupes et en réunions plénières. La formation confère aussi un savoir être d'analyse distanciée des documents des conseils d'administration. Elle permet aussi de favoriser le dialogue entre les élus et les cadres de l'organisation.

#### **Les compétences exigées pour les administrateurs sont les suivantes :**

Maîtrise des enjeux stratégiques de l'entreprise et du secteur d'activité

Maîtrise du mode de gouvernance des entreprises et de celles de l'économie sociale en particulier et des responsabilités associées à l'activité

Connaissance de l'environnement juridique et économique du champ d'activité

Maîtrise des outils d'analyse de gestion de l'activité financière

Maîtrise des outils de construction de projet, de pilotage et d'évaluation

Maîtrise des techniques et outils RH

Connaissance des techniques de développement et de marketing

#### **Il est demandé à un élu et à un dirigeant une capacité :**

d'analyse stratégique et de compréhension d'enjeu, d'anticipation, de décision, de pilotage, d'animation et de communication

## **Echanges internationaux**

---

Formation d'administrateurs et de cadres de la mutualité au Maroc et en Afrique, dans le cadre du programme européen Masmud, et des conventions de formation professionnelle. Côte d'Ivoire, Burkina Faso, Sénégal, Burundi, Togo. Développement d'un partenariat avec l'Argentine et Québec.

## **Partenaires**

---

Mutuelle Générale de l'Education nationale (MGEN).

Mutuelle santé Solidaris (Belgique)

## **Conditions d'admission**

---

Sur dossier et entretien si nécessaire. La formation est principalement ouverte aux candidats justifiant d'une expérience professionnelle ou d'un contrat de professionnalisation pour les étudiants

- Inscription en formation initiale : Sur dossier pour les étudiants justifiant d'un M1, et d'un contrat de professionnalisation
- Inscription en formation continue : Inscription sur dossier, pour les candidats justifiant d'un M1 ou par validation des acquis professionnels (VAP). L'inscription se fait dans le cadre d'une convention de formation professionnelle tripartite. (Candidat, mutuelle, université)

**Niveau de recrutement :** Bac + 4

## Inscription

---

Date d'ouverture de candidature : 15 mai 2019

Date de fermeture de candidature : 1er juillet 2019

Formation en formation continue

## Inscription en formation continue

---

*Public concerné : salariés du secteur privé, intérimaires, agents de la fonction publique, travailleurs non-salariés, demandeurs d'emploi, contrat de professionnalisation pour les formations en alternance éligibles*

- Si vous ne répondez pas aux **Conditions d'Admission** :

Téléchargez et complétez le dossier VAPP

- Dans tous les cas :

Téléchargez et complétez le dossier de candidature

- Tarif : 3 000 €

- Financements

- Dispositif d'accompagnement à la reprise d'études

- Obtenir ce diplôme par la Validation des Acquis de l'Expérience

## Contenu de la formation

---

300 heures de cours en présentiel et à distance.

Les cours sont organisés en présentiel et à distance sur la plateforme numérique de l'université

### Semestre 1

UE 1: l'environnement économique et social de la mutualité: 40h. 8 ECTS.

UE 2: le cadre juridique de l'activité mutualiste: 40h. 8 ECTS

UE 3: -Les états financiers et les dispositifs réglementaires: 40h. 8 ECTS.

### Semestre 2

UE 4: Les politiques de communication: 40h. 8 ECTS.

UE 5: La gestion des ressources humaines: 40h. 8 ECTS

UE 6: Les stratégies de développement (cours en anglais et en français): 40h. 8 ECTS.

UE 7: Méthodologie et soutenance du mémoire: 40h. 12 ECTS

UE 8: Tutorat : 20 h

## Contrôle de connaissances

---

Conformément aux conditions de contrôle général de contrôle des connaissances et des compétences de l'UVSQ, les modalités de contrôle s'exercent sous la forme d'un contrôle continu et d'un contrôle terminal

### **Contrôle Continu**

réalisation des exercices associés aux cours en ligne sur la plateforme e-campus

pour les modules :

Module I : L'environnement économique et social de la mutualité

Module II : Le cadre juridique de l'activité mutualiste

Module III : Les états financiers et les dispositifs réglementaires

Module IV : Les politiques de communication

Module V : La gestion des ressources humaines

Module VI : Les stratégies de développement

### **Contrôle Terminal**

Un examen terminal sous la forme de la soutenance d'un mémoire

La présence aux sessions de formation est obligatoire. Elle est une condition de validation des modules de formation.

En revanche dans des cas de difficultés de mobilité, l'utilisation de la plateforme e-campus permettra de répondre aux problèmes d'éloignement forcé

## Stages

---

La formation est compatible avec une activité professionnelle. L'activité professionnelle est composée soit de la fonction exercée au sein d'une organisation de l'économie sociale, soit d'un contrat de professionnalisation

## Calendrier(s)

---

Candidature : 30 juin 2015

Cours : Octobre 2015 à juin 2016

## Perspectives professionnelles

---

Evolution professionnelle dans l'environnement de l'économie sociale et de la mutualité relevant du code de la mutualité et du code des assurances.

Pour plus de précisions, téléchargez :

- la fiche devenir professionnel réalisée à partir de l'enquête menée auprès des diplômés 2015 de ce Master.
- la liste des emplois et missions occupés 30 mois après le Master par les promotions 2013 à 2015

## Adresses et coordonnées

---

Faculté de Droit et Science politique

3 rue de la Division Leclerc

78280 GUYANCOURT

Standard : 01 39 25 53 13

Pour toute information d'ordre pédagogique ou de scolarité, contacter en priorité les responsables dont les coordonnées figurent ci-dessous.

**Directeur**

Stephane MANSON

stephane.manson@uvsq.fr

**Coordinateur**

Jean-luc PENOT

jean-luc.penot@uvsq.fr

**Direction des Études, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (DEFIP)**

Service Orientation et Insertion Professionnelle

Tél : 01 39 25 56 10

orientationsqy.defip@uvsq.fr